

Conseil d'Administration  
Séance du 13 novembre 2025 à 18h00

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER		X	
2. Brigitte BARLET	X		
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI	X		
5. Michelle BRAUER	X		
6. Mariétou CAMPANELLA		X	
7. Claire COCHET	X		
8. Jacques CONVERT	X		
9. Gérard DILLENSCHNEIDER	X		
10. Marina FERRARI		X	
11. David GAILLARD	X		
12. Nathalie GAMAIN	X		
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC		X	
15. André GRANGER	X		
16. Alain HOTIER		X	
17. Antoine HUYNH		X	
18. Agron KALLABA		X	
19. Myriam MONANGE	X		
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI		X	
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN	X		
24. Jean-Marc VIAL	X		
25. Guy WARIN	X		

Autres présents non votants :

Marie RENAUD

*Directrice du CIAS Grand Lac*

Muriel BORRELY-DUBINI

*Assistante de Direction du CIAS Grand Lac*

Olivier VERDENAL

*Directeur financier*

Aurore FRAISSE

*Chargée de mission budgétaire CIAS*

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 07.11.2025

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 13 novembre 2025 a été transmis le 7 novembre 2025, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 13 novembre 2025

Le President,  
Renaud BERETTI

La Secrétaire de Séance,  
Colette PIGNIER



Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20251113-DELIB203-DE

Date de réception préfecture : 14/11/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac, Centre d'Action Sociale, devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

## DÉLIBÉRATION

N° : 6 Année : 2025

Exécutoire le : 14 NOV. 2025

Publiée/Notifiée le : 14 NOV. 2025

Visée le : 14 NOV. 2025

### FINANCES

#### Etat Prévisionnel de Recettes et de Dépenses de la Résidence Autonomie l'Orée du Bois - Décision modificative n°1

Monsieur le Président indique que les résultats anticipés pour l'exercice 2025 nécessitent une modification des ouvertures de crédits budgétaires.

Il indique que des dépenses supplémentaires interviennent pour différentes mesures d'entretien et réparation du bâtiment, en particulier la réfection d'appartements.

Ces dépenses sont principalement compensées par une diminution des dépenses en lien avec la non-réalisation du projet de vacances séniors et une baisse attendue les fluides et notamment le chauffage.

Il propose la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement :

DEPENSES	
60613 - Chauffage	-6 000.00 €
62428 – Autres transports d'usagers	-3 800.00 €
6251 – Voyages et déplacements	-9 500.00 €
6256 – Missions	-700.00 €
<b>TOTAL GROUPE 1</b>	<b>-20 000.00 €</b>
61528 – Entretien et réparations sur biens immobiliers – Autres	+20 000.00 €
<b>TOTAL GROUPE 3</b>	<b>+20 000.00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>0.00 €</b>

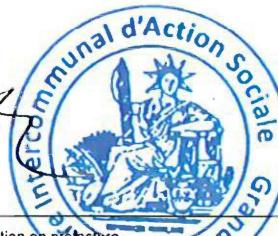
Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE la proposition ci-dessus,
- CHARGE Monsieur le Président pour agir en ce sens.

Aix-les-Bains, le 13 novembre 2025

Le Président,  
Renaud BERETTI

La secrétaire de séance,  
Colette PIGNIER



Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20251113-DEING208-DE  
Date de télétransmission : 14/11/2025  
Date de réception préfecture : 14/11/2025

## Acte à classer

### DELIB208

1

2

3

4

En préparation

En attente retour  
Préfecture

&gt; AR reçu &lt;

Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2025-11-14T09-18-47.01 ( MI265256743 )

Identifiant unique de l'acte : 073-267303428-20251113-DELIB208-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Etat prévisionnel de recettes et de dépenses de la Résidence Autonomie de l'Orée du Bois - Décision modificative n.1

Date de décision : 13/11/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Décisions budgétaires  
7.1.4. Décisions modificatives

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [6 DELIB\\_DM1\\_EPRD\\_ODB.PDF](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

Conseil\_2025-11-13\_Page\_de\_garde.PDF Type PJ : 99\_DE - Délibération

 [Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 14/11/25 à 09:18

Par BORRELY DUBINI Muriel

Transmis

Date 14/11/25 à 09:18

Par BORRELY DUBINI Muriel

Accusé de réception

Date 14/11/25 à 09:23